

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026



**Plus que jamais, la Mission Locale
Angevine a besoin de vous !**

LES MISSIONS LOCALES, 1er RÉSEAU D'INSERTION DES JEUNES



Noémie Richard dans le cadre de sa PMSMP le 8 avril 2025



La Mission Locale Angevine c'est :

- ✓ Un accompagnement personnalisé des jeunes vers l'emploi ou la formation
- ✓ Une approche globale en matière d'autonomie : santé, logement, mobilité, éducation au numérique, budget, citoyenneté, accès au droit
- ✓ 30 lieux d'accueil sur la moitié du Maine-et-Loire
- ✓ Plus de 90 salarié.es
- ✓ 5171 jeunes accompagnés
- ✓ Plus de 400 entreprises partenaires



"Une entreprise recrute" avec Elivia - mars 2026



NOS ACTIONS EN 2025 :



POUR L'EMPLOI CLASSIQUE

- ✓ Une offre d'emploi accessible à un public jeune non qualifié sur un marché de l'emploi plus concurrentiel
- ✓ Un rapprochement avec les équipes «entreprises» de France Travail pour la mise en œuvre du Réseau Pour l'Emploi

POUR L'EMPLOI D'INSERTION

- ✓ Des parcours de 1ères marches vers l'emploi
- ✓ Un partenariat avec l'ensemble des structures de l'Insertion par l'Activité Economique

POUR L'EMPLOI ADAPTÉ/PROTÉGÉ

- ✓ Une convention déclinée au local
- ✓ Un rapprochement engagé avec les structures de l'emploi adapté et protégé



Visite et recrutement d'alternants Grand Frais - juin 2025

NOS RÉSULTATS EN 2025 :

- ✓ 227 ateliers de recherche d'emplois pour 476 jeunes
- ✓ 402 entreprises en contact
- ✓ 1015 besoins en recrutement diffusés
- ✓ 23 sessions de recrutement
- ✓ 23 permanences d'agences d'emploi
- ✓ + de 40 évènements orientation, formation, emploi auxquels la MLA a participé (La Nuit de l'Orientation, RDV Angers Emploi...)

pour...

- ✓ 243 jeunes embauchés en alternance
- ✓ 384 entrées en formation
- ✓ 733 périodes d'immersion en entreprise
- ✓ 2972 contrats de travail signés par les jeunes



LA TAXE D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise a une liberté d'attribution.



Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est collecté par l'URSSAF ou la MSA via la DSN puis transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Part principale

0,59%

de votre masse salariale mensuelle collectée via la DSN reviennent à des Centres de Formation en Apprentissage

Solde

0,09%

de votre masse salariale 2025 sont à affecter à l'organisme de votre choix* par exemple, la Mission Locale Angevine

* : un centre de formation initiale technologique et professionnelle ou un organisme d'insertion professionnelle.



Vous devez choisir l'établissement destinataire de votre solde via la plateforme en ligne SOLTéA entre le 26 mai et 21 août 2026. Une deuxième période de répartition aura lieu du 3 septembre au 21 octobre 2026. Pensez à la Mission Locale Angevine :

Numéro de Siret de la MLA : 389 553 611 00051

Une question ? Contactez-nous !



www.mla49.fr

Suivez-nous !



MISSION LOCALE ANGEVINE - Centre Pierre Cointreau
132 Avenue de Lattre de Tassigny- 49000 ANGERS
02.41.24.16.00